



## Vente terrain reçu en heritage

-----  
Par Titoune 31

Bonjour,  
J'ai reçu un terrain en heritage, partage fait en déc 2019.  
Je souhaite vendre ce terrain à un promoteur, dois je informer mes frères de cette vente ?  
Merci  
Titoune 31

-----  
Par ESP

Bonjour  
Qui est propriétaire du terrain ?...vous seule ?

-----  
Par Titoune 31

Bonjour  
Oui seulement moi.  
Mais comme je vais faire une plus-value en le vendant, des amis me disent que mes frères peuvent s'estimer lésés et me demander une contre partie.  
J'ai lu que l'on pouvait contester jusqu'à, 2 ans après le partage.

Merci à vous

-----  
Par Titoune 31

Bonjour  
Un petit up pour mon message  
Merci

-----  
Par ESP

S'agissait-il d'une donation partage égalitaire ? Avez vous relu les actes ?

-----  
Par Titoune 31

Bonjour  
Oui partage égalitaire  
Merci